



Les cahiers de la commanderie

ANNEE 2014

N° 10

Claude d'Andelot de Groslée Commandeur des Echelles



Claude Dandelot de Groslée Commandeur des Echelles

En arrivant aux gorges de Chailles, en ce froid lundi de l'automne 1617, Claude Dandelot de Groslée, chevalier de l'Ordre de Malte (1), ne peut que s'inquiéter des difficultés qu'il va rencontrer dans sa nouvelle mission.

Car il s'agit bien d'une mission que lui a confiée Pierre de Sacconay, Grand Prieur de la Langue d'Auvergne (2) ; reconstruire le bourg et la commanderie hospitalière des Echelles, ravagés lors des guerres de religion par le trop fameux chef huguenot «Lesdiguières» (2), surnommé «le bourreau des savoyards». Il a une pensée pour son illustre ancêtre Antoine de Groslée, chevalier de l'Ordre de Rhodes, qui s'est illustré au siège de cette île en 1522 sous les ordres du Grand Maître des Hospitaliers, Villiers de l'Isle Adam. C'est parce qu'il parlait le grec qu'Antoine fut désigné comme négociateur pour traiter la reddition de l'île avec Soliman le Magnifique, sultan de Constantinople (3). Pour ce qui le concerne, sa mission risque d'être plus difficile, à défaut d'être plus risquée, et sans espoir d'en retirer la moindre renommée.

C'est devant les moulins de Chailles qu'il retrouve le frère Jean-François Collombat, sergent de l'Ordre de Malte affecté à la Commanderie des Echelles. Les deux hommes se connaissent depuis deux années déjà. Ils ont longuement conversé lors du contrôle de la

(1) *L'Ordre des chevaliers de l'Hôpital de Saint Jean de Jérusalem (créé au milieu du XI^{ème} siècle par des Amalfitains) devient Ordre de Rhodes en 1309 puis Ordre de Malte en 1530 avec les retraits successifs du siège de l'organisation. Les membres de cet ordre sont souvent dénommés « Hospitaliers » et l'ordre « L'Hôpital ». L'Ordre était structuré en Pays (ou Langue). La Langue d'Auvergne regroupait le centre de la France, le Lyonnais et la Savoie.*

(2) *François de Bonne, seigneur des Diguières, devenu maréchal de France puis connétable (le dernier de l'Ancien Régime).*

(3) *(Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, de l'abbé Vertot)*

commanderie qu'y fit le sieur Dandelot en 1615 (1).

Etabli sur l'eau de la Morge se tient le premier des trois moulins à grains de la Commanderie des Echelles (2). Ce moulin est ascensé à André Tapet pour 621 livres annuel. Son état n'a pas changé depuis deux ans. La couverture du bâtiment en essendoles est à refaire et l'une des trois meules est à changer. A proximité se trouve un autre moulin pour battre le chanvre.

Poussant son cheval, qu'il a changé aux Abrets, au relai de la commanderie (3) et accompagné du frère Collombat, il repart en direction du bourg, distant de deux tiers de lieue. L'arrivée aux Echelles montre au nouveau commandeur l'importance et l'urgence de sa tâche. De partout, ce ne sont qu'amas de pierres provenant de la démolition des murs d'enceinte, toitures de chaume ou en essendoles en mauvais état, délabrement quasi général des habitations.... Les trois combats entre huguenots et catholiques pour la maîtrise de la cité, une vingtaine d'années auparavant (4), ont laissé de profonds stigmates dans les pierres et, plus encore, dans les esprits.

Au passage de l'ancienne muraille, au pied de la colline du Me-nuet, et selon les règles coutumières, les cloches de l'église paroissiale annoncent l'arrivée du nouveau commandeur.

Les deux compagnons sont attendus à la porte de l'église par le curé de la paroisse, le Révérend Guillaume Biétrix.

(1)Chaque commanderie hospitalière faisait l'objet d'un contrôle périodique par deux membres de l'Ordre donnant lieu à procès-verbal de visite. L'essentiel de nos connaissances de cette époque provient de ces documents, conservés aux archives du Rhône.

(2)La Morge, ruisseau matérialisant l'ancienne frontière de la période allobroge et venant du massif de l'Épine, se jette dans le Guiers au hameau de Chailles.

(3) La commanderie templière des Abrets, constituée d'un domaine et une chapelle, fut attribuée, après la disparition de l'Ordre des Templiers (1314), à la commanderie des Echelles.

(4)Les Guerres de Religion ont entraîné trois attaques successives du château des Echelles en l'espace de quelques années (de 1591 à 1595). Trois attaques au canon signifient trois vagues successives de pilonnage des murs par une artillerie nouvelle face à des murs d'un autre temps et ne pouvant résister à ces projectiles. Quelques jours suffisaient pour venir à bout des défenses.

Celui-ci conduit le commandeur dans le chœur après lui avoir offert l'eau bénite. L'église est pleine de curieux, plus que de pratiquants convaincus. Chacun a pris ses habits de dimanche et veut se faire une idée du nouveau Commandeur.

Ayant pris place dans un fauteuil au bas du maître-autel, celui-ci est salué tour à tour par les religieux et les prêtres. Le décorum et le rituel d'accueil du nouveau seigneur local est strictement respecté. Après le «Veni Créator», c'est la messe, suivie du psaume chanté «Laudate dominum». Sa sortie de l'église, accompagnée de tout le clergé local, s'accompagne d'une volée de cloches à faire s'effondrer les murs les plus délabrés de la cité. Pas de liesse populaire sur le parvis car beaucoup ne voient en lui qu'un collecteur de taxes et un personnage plus soucieux de plaire à son suzerain, le Duc de Savoie, qu'à tenir compte de leur difficile existence.

Et puis, l'absence de Jean Baptiste Louis de Montgontier, l'ancien commandeur sur le départ, n'a échappé à personne. Il a prétexté une migraine pour tenir le lit. Lors de l'office, les séculiers, lors des intentions de prières, et non sans intention maligne, n'ont d'ailleurs point omis de prier pour son prompt rétablissement. Mais personne n'est dupe, car chacun sait que le procès-verbal de la dernière visite a déplu au Grand Prieur de Bourganeuf et sa mutation d'office est un coup d'arrêt pour sa carrière au sein de l'Ordre (1).

Rigoureuse tradition maintenue par l'Ordre, que de faire contrôler systématiquement et régulièrement ses commandeurs locaux. Selon les procès-verbaux de visite établis par deux contrôleurs- chevaliers de l'Ordre, le Commandeur aura de l'avancement ou une carrière compromise !...

A la sortie de l'église, Dandelot se rend chez son infortuné collègue, dans la demeure qu'il habitera désormais, située au pied de l'ancien château et en surplomb de l'étang des Chartreux .

La maison, qui sert de Commanderie temporaire, n'est guère avenante. Elle est louée aux deux héritiers du Sieur de Berlandet, tué, lors d'une rixe fameuse, par les frères Corbeau de Corbel, condamnés à l'amende par le Duc avant d'être rétablis dans leurs terres.

1. *Les Hospitaliers exigeaient des commandeurs désignés qu'ils améliorent le domaine en même temps que le produit net transféré au siège de l'Ordre. Ce n'était qu'à cette condition qu'ils obtenaient une commanderie plus importante (traduire «plus génératrice de revenus») et montaient dans la hiérarchie.*

Introduit dans la chambre de Montgontier, alité, Dandelot apprécie guère le regard biaisé et le salut glacial de son infortuné prédécesseur. Le commandeur de Montgontier ne peut oublier que ce sont les conclusions du rapport de ce Dandelot qui l'obligent à quitter les lieux.

Les deux hommes savent que le bourg des Echelles et son mandement sont à un tournant de leur histoire. Ils évoquent froidement et rapidement les problèmes de la gestion du domaine et du mandement. Le château et le bourg sont à reconstruire, les dîmes et la taille à reprendre en mains, les terriers à rénover, les fermiers à mettre à jour de leurs dettes, les bâtiments produisant services à la population et recettes pour le commandeur à rénover (trois moulins, un battoir, le four banal,...).

Comme nombre de chevaliers de Malte, Claude Dandelot est un clerc. Le lendemain, mardi, après sa messe, dite très tôt le matin, il se rend à cheval au château de Chambéry pour «rendre l'hommage» à l'intendant général de Savoie. Car si le commandeur a été ordonné prêtre, en qualité de commandeur du mandement des Echelles, il est aussi le seigneur local du mandement des Echelles, dépendant de son suzerain de Turin, Charles- Emmanuel 1^{er}. Il exerce en son nom la haute, moyenne et basse justice sur tout son territoire. Il garantit la collecte des taxes et assure la sécurité des personnes et des biens. A ce titre, il nomme le juge, le procureur d'office, le greffier, le châtelain, le curial et le métral (1). Il a le droit d'ériger un pilori ou carcan. Depuis 1266, en acceptant la donation de Béatrice de Savoie, les commandeurs hospitaliers ont assuré ces fonctions de façon ininterrompue.

Pour le compte de l'Ordre, il gère les biens, droits et redevances acquis depuis des siècles. Ainsi, le commandeur est chargé de la gestion de terres, moulins, fours et redevances sur les paroisses de Corbel, La Ruchère, La Bauche, Attignat-Oncin, Saint Franc, Lépin, Saint Genix, Les Abrets, Saint Jean de Moirans et La Buisse.

1. *Une métralie était un démembrement de la circonscription typiquement savoyarde. Le métral était la personne désignée par le seigneur pour gérer le domaine en son nom (perception des taxes et des produits du domaine)*

Après la perte de l'église du château en 1595, ruinée après les assauts des troupes huguenotes et catholiques, les clercs de la Commanderie avaient obtenu la tolérance de dire la messe dans l'église paroissiale. Mais la cohabitation entre clercs séculiers et réguliers dans les mêmes lieux se révèle conflictuelle. Par une convention du 13 août 1613, le curé Biérix avait affecté la chapelle Sainte Catherine, dépendant de la paroisse, aux clercs de l'ordre de Malte pour y dire la messe (1).

A sa prise de fonction effective, ce mardi matin, une délégation des marchands forains se fait annoncer pour une prise de contact. Nul doute qu'ils viennent également tester le nouveau maître des lieux en lui demandant un nouvel emplacement pour le marché hebdomadaire. C'est en 1514, en effet, que le duc de Savoie Charles III a concédé aux syndics et aux habitants le droit de tenir un marché le mardi de chaque semaine ainsi que quatre foires annuelles. Et le développement du marché impose, semble-t-il, un déplacement en-dehors des murs.

Si les foires sont installées hors les murs, ce n'est pas le cas du marché hebdomadaire. Il se tient traditionnellement en centre-ville. Mais l'état du village rend la tenue de celui-ci particulièrement difficile. Le commandeur, s'il veut maintenir et améliorer la perception des droits sur ces forains, mais aussi relancer l'activité locale, doit impérieusement faciliter leur installation. A défaut de halle couverte, le commandeur aboutira rapidement au projet de construction d'arcades pour y installer les forains.

Dès sa première semaine, ce dernier s'enquiert auprès de chaque responsable de la bonne gestion du domaine. Le droit de pêche sur le Guiers, l'Ardinette ou le Thiers est-il bien respecté? Est-il loué à des tiers et le prix est-il conforme et bien réglé pour la Saint Jean? Il s'assure que tous les droits champêtres sur les bovins, le contrôle et la marque des poids et mesures sur le marché, le loyer des terres propriété de la Commanderie et tous les autres droits sont régulièrement exigés et encaissés.

(1) Dans de nombreuses églises se trouvaient des « chapelles » avec un ou plusieurs autels dédiés à un(e) saint(e) patron(ne). Ces chapelles étaient nécessaires à cette époque compte-tenu du nombre de clercs et de la fréquence des offices religieux. Cette chapelle Sainte Catherine est décrite comme faisant face à la chapelle de Monsieur Farconet, dite chapelle des Chartreux (?). Plus tard, la cohabitation sera l'occasion de tensions épisodiques, voire de conflits ouverts, entre les deux communautés de religieux.

Cette Commanderie n'est pas la plus richement dotée, mais avec près de 5.000 livres de recettes annuelles, elle se situe dans la moyenne du réseau hospitalier (1).

Le dimanche suivant son arrivée, et en conformité avec les engagements de la donation du XIIIème siècle, le seigneur Dandelot assure lui-même la distribution de l'aumône de Béatrice (2). Cette donation acceptée par les hospitaliers est contraignante. Outre cette aumône obligatoire, le commandeur devra, chaque jeudi saint, admettre 12 pauvres dans l'église pour le lavement des pieds et leur donner un pain d'une sol, un hareng (3) et un bichet de froment. Il lui faudra aussi offrir 4 repas aux prêtres chaque année ainsi que 7 harengs de froment, 8 de vin et 122 florins de Savoie. Entretenir quatre prêtres pour la seule commanderie est onéreux, mais il est heureux que Rome ait accepté de limiter les termes de la donation de 1260. En effet, à l'origine, celle-ci prévoyait l'entretien de 12 religieux.

Note: les textes qui précèdent sont le fruit de l'imagination mais font référence à des faits et évènements avérés car relatés dans les textes de cette époque.

(1)*L'état de visite de 1615 (Commandeur : J. B. Louis de Montgontier) signale que la commanderie des Echelles en Savoie, diocèse de Grenoble, parlement de Chambéry, distant d'icelui de 3 lieues et à 6 de Grenoble, est affermé avec ses dépendances. Il valait autrefois mille ou douze cents écus. « Revenu 800 livres »*

L'Hôpital de Saint-Jean, sur Moirans, en Dauphiné, diocèse de Grenoble, distant de son chef d'environ 3 lieues, ressort de Saint-Marcellin, parlement de Grenoble, et proche du dit Moirans, de demi-lieue, affermé. « Revenu 1100 livres »

Commune de Moirans, sur la carte de Cassini, il y a bien un Saint-Jean de Moirans, et à droite un lieu nommé La Commanderie.

Les Abrets, en Dauphiné, diocèse de Vienne, proche le Pont-de-Beauvoisin, à une lieue d'icelui, à 2 lieues de la Tour-du-Pin, à une lieue de Saint-Genis, en Savoie, ledit membre s'affirme conjointement avec le chef. « Revenu 2600 livres »

(2)*L'aumône de Béatrice de Savoie était distribuée les dimanches et jeudi de Carême (7 charges d'avoine et trois de seigle pour faire du pain).*

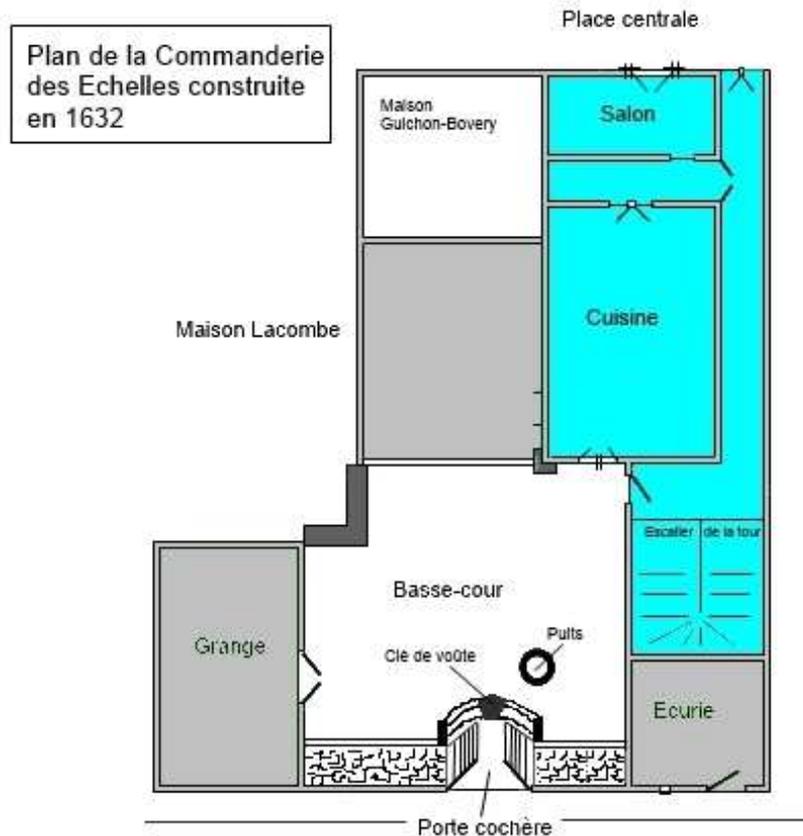
(3)*Le hareng est une mesure qui n'est utilisée, semble-t-il, qu'en Savoie.*

Le suivi de la reconstruction de nombreuses habitations du bourg, la remise en ordre des terriers (1), et l'analyse approfondie de différents projets de reconstruction du château seront le programme du nouveau commandeur.

Mais le siège de l'Ordre, qui souhaitait le renouveau du château, va constater la difficulté du projet et demandeur au commandeur de construire une nouvelle Commanderie dans le centre-ville. Décision d'autant plus évidente que les murs d'un château ne sont plus, désormais, une garantie de sécurité face au progrès des canons.

Les travaux vont débuter probablement au milieu de la décennie 1620. Le chantier est conséquent puisqu'il intègre le logis du commandeur, la tour, l'écurie, la grange, les murs d'enceinte du domaine, mais aussi les arcades qui font face à cet ensemble, de l'autre côté de la voie qui traverse la ville.

(1) En droit féodal, un terrier ou livre terrier est un registre où sont consignés l'étendue et les revenus des terres, les limites et les droits d'un ou de plusieurs fiefs appartenant à un seigneur.



Les vestiges de l'époque du commandeur d'Andelot de Grolée



La tâche ne sera sûrement pas simple pour ce commandeur- bâtisseur car les travaux seront plusieurs fois stoppés.

En 1629 d'abord, lors de l'épidémie de peste qui impose un contrôle rigoureux aux frontières du mandement. La circulation sera limitée aux échanges les plus nécessaires. Le chantier connaîtra sans aucun doute des difficultés d'approvisionnement en matériaux.

En 1630 ensuite, lorsque la France de Louis XIII envahit les terres savoyardes. Richelieu et ses troupes passant par Grenoble et le Montgenèvre, fondent sur l'Italie. La Savoie, dont le duc n'a pas laissé le libre passage aux français, est occupée par ces derniers.

Les travaux s'achèveront en 1632. De l'ensemble des bâtiments construits subsistent la Commanderie et les deux arcades de l'angle du bâtiment qui lui fait face. Tous deux sont aujourd'hui classés aux monuments historiques.

On peut imaginer la vie aux Echelles en ce début de XVII^{ème} siècle. Par contre, les vestiges qui en témoignent sont l'occasion de poser quelques questions.

Qui était donc Claude Dandelot de Grolée ?

Tout d'abord, l'orthographe de son nom me paraît avoir subi un raccourci fâcheux au gré des transcriptions. Son patronyme est bien plutôt d'Andelot, lignage noble du Bugey et de Bourgogne car aucun Dandelot ne figure dans les différents armoriaux consultés. Et ce commandeur, comme tous ses pairs, appartenait à la noblesse.

« La maison d'Andelot est une des plus anciennes et des plus illustres du comté de Bourgogne. Des légendes populaires dans les montagnes de la Franche-Comté célèbrent encore les exploits de ses chevaliers contre les infidèles, sans nous transmettre les noms de ceux qui ont versé leur sang dans la Palestine. Elle était alliée aux premières maisons de Bourgogne.....Elle a donné 18 chevaliers de Saint-Georges, 1 commandeur et 6 chevaliers de Malte, 4 grands prieurs et abbés des abbayes royales de Saint-Claude, »

« Armes: Echiqueté d'argent et d'azur, un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout ».

Devise : « Les combats sont mes ébats »

(Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française)

Quant à la maison de Grolée, celle-ci possède de nombreuses ramifications (*8 selon l'armorial du Dauphiné*) et ce nom est fréquemment cité dans les documents historiques. On peut considérer que Claude faisait partie de la branche des Grolée- Meypieu à partir du blason figurant sur la clé de voûte de sa commanderie. En témoigne le croissant retourné que l'on retrouve dans le blason de cette famille.

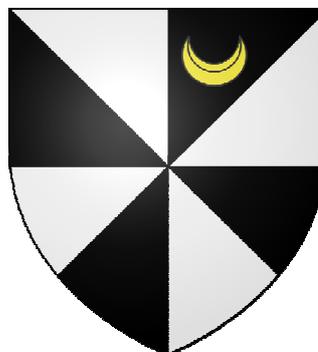


Le croissant est le symbole de la noblesse, de l'accroissement de richesses, de l'honneur et de la renommée. Il rappelle les croisades et les expéditions contre les Sarrasins et les Barbaresques.

(1)

<— détail de la clé de voûte

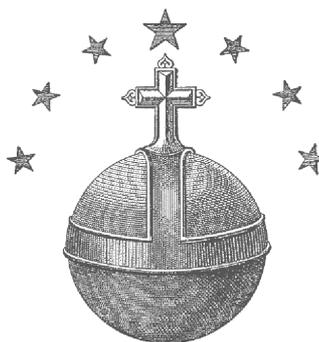
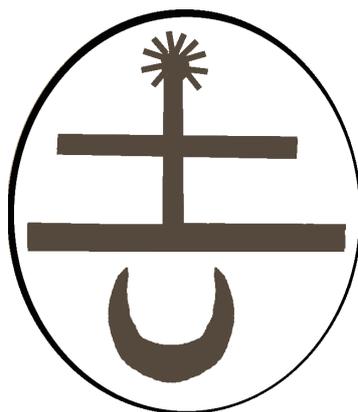
Blason des Grolée-Meypieu —>



(1) (d'après *Alphabet et figures de tous les termes du blason de L.-A. Duhoux d'Argicourt*) : Le croissant d'or est le symbole chrétien de Constantinople. Ses deux cornes dans l'écu sont d'ordinaire tournées vers le haut : il est alors dit « montant ».

Que représente la clé de voûte de la Commanderie ?

La clé de voûte du grand portail d'entrée dans l'enceinte du commandeur a été conservée et nous fournit des précisions intéressantes sur la personnalité du commandeur le plus illustre des Echelles.



Mais, en préalable, force est de constater le lien qui relie ce blason à celui de la congrégation voisine des Chartreux, autres seigneurs de l'entre deux Guiers.

1. La globe terrestre est repris, représentant la communauté des hommes.
2. La bande équatoriale est reprise, elle aussi, surmontée d'une croix représentant l'église. Mais si la croix des Chartreux domine le monde, signifiant la supériorité de l'église sur l'humanité, d'Andelot l'inscrit au centre de la communauté des hommes.
3. Au sommet de la croix figure un soleil, représentant Dieu, et il grave un cœur au-dessus du globe au lieu des 7 étoiles de Bruno et de ses compagnons qui dominant le tout.
4. C'est enfin la devise inscrite autour du globe qui nous apporte la meilleure information : « IN FIDE ET CONSTANTIA ». Inscription que l'on peut traduire « dans la fidélité et la constance » ou plus simplement « je suis toujours fidèle »(1).

(1) Cette devise, empreinte de modestie et de respect, tranche fort avec celle de sa parentèle, toute en affirmation fière et hautaine ; « suis Grolée ».

Quel impact aura eu ce commandeur sur le territoire ?

Claude d'Andelot de Grolée quittera Les Echelles en 1636 après un long commandement de 19 ans.

Après Béatrice de Savoie, ce grand commandeur restera la grande figure de l'histoire locale. Son souci de bonne entente avec le clergé séculier local (1), ses échanges amiables avec les voisins chartreux (2) et les réalisations patrimoniales, qui nous parlent encore aujourd'hui de cette époque, l'inscrivent pleinement dans l'histoire du bourg des Echelles (3).

Ce commandeur n'est pas tombé dans l'oubli puisque que c'est le seul qui ait laissé son nom à un site du bourg des Echelles.

- (1) *Il donna un tabernacle en bois doré, la garde robe destinée à contenir les reliques et ornements de la chapelle du Menuet. Il fit réparer l'église et plaça son blason sur un vitrail. Il restaura également le mausolée de Béatrice de Savoie et le fit transporter dans le chœur de l'église paroissiale, la chapelle du château ayant été détruite.*
- (2) *Il procéda à des échanges de terres et de droits avec le monastère de la Grande Chartreuse.*
- (3) *A noter un détail sur les arcades : au-dessus de l'angle se trouve une niche avec une Vierge surmontée d'un écusson, très proche de celui de la clé de voûte, qui intègre une rosace et un croissant tourné avec l'inscription « J.H.S. » (Jésus Hominum Salvator = Jésus sauveur des hommes).*

DOCUMENTATION

Outre les livres courants sur la Savoie et Les Echelles, quelques-uns des documents consultés :

- (1) l'Armorial et nobiliaire de Savoie, reprise du titre de l'ouvrage du comte Amédée de Foras (Devise de la Maison de Grolée : « Je suis Grolée »)
- (2) Recueil de blasons gravés, donné par J.-P. de Montchal à Pierre d'Hozier, en 1651
- (3) http://www.archive.org/stream/dictionnairehist02mail/dictionnairehist02mail_djvu.txt
- (4) Jean-Marie Thiébaud, dans « Les comtes, vicomtes, barons et chevaliers en Franche-Comté » cite Claude Louis d'ANDELLOT, chevalier (17e s.) ([http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?](http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=article&no=10184&razSqlClone=1))
- (5) <http://www.gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5410622w/f19.image>)
- (6) <http://www.blason-armoiries.org/heraldique/c/croissant.htm>
- (7) Traité de Bruzolo 25 avril 1610 (guerre contre l'Espagne—France / Savoie)
- (8) <http://ia600309.us.archive.org/14/items/memoiresetdocum42soci/memoiresetdocum42soci.pdf>
- (9) lettre de M. de Watteville à M.le chevalier d'Andelot du 7 mars 1611

Avec mes remerciements à Mr Jean-Paul Dell'Ova, président des Amis du Temple de Vaulx

Document édité par l'association La Commanderie

Auteur : Bernard Lanfrey / octobre 2014

